

30 mai 2023

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans [sa réponse à la question parlementaire n° 7922 du 24 avril 2023](#), le Ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, a fourni des informations sur la validité des passeports luxembourgeois, ainsi que sur le projet d'introduire de nouveaux passeports à validité prolongée provisoirement à partir de 2025.
- Dans [sa réponse à la question parlementaire n° 7920 du 24 avril 2023](#), le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, François Bausch, a fourni des informations sur la procédure à suivre concernant l'immatriculation et l'assurance des voitures des réfugiés ukrainiens au Luxembourg.
- Le 30 mai 2023, la Commission a adopté [une communication sur le suivi des régimes d'exemption de visas de l'UE](#), qui prévoit un processus de consultation. La communication examine le fonctionnement des régimes d'exemption de visa de l'UE et identifie les principaux défis dans les domaines de la migration irrégulière et de la sécurité.
- Le 30 mai 2023, l'Agence des droits de l'Union européenne (FRA) a publié le bulletin sur la migration intitulé « [Asylum and migration: progress achieved and remaining challenges](#) », qui identifie les principales tendances, les pratiques prometteuses, les tendances émergentes et les préoccupations persistantes en couvrant la période de 2015 à mars 2023.

Chiffre de la semaine: 25 335

Les flux migratoires internationaux qui avaient été impactés par la crise sanitaire en 2020 repartent à la hausse. En 2021, le Luxembourg a connu 25 335 arrivées et 15 959 départs internationaux. Le solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre les immigrants et les émigrants, est de 9 376 personnes.

Source: [STATEC](#)

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu**

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en